

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 52

Artikel: César de Saussure chez les Anglais
Autor: V.F. / Saussure, César de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'INCENDIE

bambochade en dialecte genevois,
à lire dans

L'ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS
1904.
50 centimes.

Tome II.



La dernière heure va bientôt sonner, de l'année mémorable du Centenaire du canton de Vaud. Nous rentrons dans l'ordre normal, dans le train-train ordinaire de la vie.

A nous, maintenant, de commencer l'histoire du second siècle de notre ère vaudoise. La page est blanche. C'est un grand honneur que celui qui nous échoit de tracer les premières lignes dans ce second livre de notre histoire, livre sacré où plus jamais rien ne s'efface.

A l'heure des événements dont nous venons de célébrer solennellement le centenaire, un cri partait de France, qui eut dans toute l'Europe, dans le monde entier, un écho extraordinaire : *Liberté! Egalité! Fraternité!*

Ces trois mots, désormais inséparables, expression suprême d'aspirations légitimes, longtemps contenues, devenaient un signe de ralliement pour tous ceux qui alors avaient foi en des destinées plus conformes à la dignité humaine, à la raison, à la justice.

Ces trois mots furent aussi la devise des artistes de notre indépendance. Ils sont inscrits sur le drapeau « couleur d'espérance » de la République lémanique. Ils servent de frontispice à l'histoire vaudoise. Le tome I^{er} de cette histoire, dont nous venons de tourner le dernier feuillet, semble avoir été plus spécialement consacré à la conquête de la *Liberté*.

Egalité! Fraternité! allons-nous sans doute inscrire en tête du tome II. C'est là notre tâche. Puissions-nous, dans cent ans, recevoir, de la part de nos petits-neveux, un hommage aussi mérité que celui que nous venons de rendre à nos devanciers.

Car n'oublions pas que, dans cent ans, ce sont nos actes, nos mœurs, nos paroles qui seront évoqués sur la scène de Beaulieu. Agissons de façon à laisser à nos successeurs les éléments d'une commémoration aussi glorieuse et aussi solennelle que celle que nous avons célébrée.

Tels sont les vœux que forme le *Conteur*, au seuil du second siècle de notre ère.

J. M.

César de Saussure chez les Anglais.

La famille de Saussure compte nombre de membres illustres. Son premier représentant dans notre pays est Antoine de Saussure, qui, venu de France, vint se fixer à Lausanne, en 1556, et qui acquit la seigneurie de Vernandessus. Au nombre des descendants d'Antoine figurent : *Jean-Louis*, le colonel, qui se distingua à Villmergen et qui fut créé baron de Bercher par LL. EE. de Berne; le pasteur *Louis-César*, qui assista le major Davel sur l'échafaud de Vidy; *David*, général au service de Hollande; *Victor-Vespasien*, dernier bourguemaître de Lausanne et membre du Sénat helvétique; *Horace-Bénédict*, le célèbre explorateur des Alpes; son fils *Nicolas-Théodore*, un des fondateurs de la physiologie végétale, et sa fille *Albertine* Necker de Saussure, bien connue par ses traités sur l'éducation; le voyageur *César*; *Hippolyte*, préfet à Lausanne; *Victor*, contrôleur des travaux publics du canton de Vaud, et d'autres encore.

César de Saussure a laissé des relations de voyages dont ses descendants directs à la troisième, quatrième et cinquième génération, représentés par l'un d'eux, M. Berthold van Muyden, syndic de Lausanne et président de la Société d'histoire de la Suisse romande, viennent de publier une partie. On lui doit aussi un récit détaillé de la tentative de Davel, qu'utilisa Verdel dans son *Histoire du canton de Vaud*. Né à Lausanne en 1705, César de Saussure quitta cette ville à l'âge de vingt ans, se rendant en Angleterre par l'Allemagne et la Hollande. Après avoir passé quatre ans à Londres, il accompagna à Constantinople lord Kinnoul, nommé ambassadeur du roi d'Angleterre auprès du sultan. Il fut assez longtemps premier secrétaire de ce plénipotentiaire. On le voit ensuite à la cour du prince de Transylvanie, en qualité de gentilhomme des commandements. Il entra à Lausanne en 1736, après avoir visité Malte et Smyrne, et mourut en 1738. Son séjour prolongé en Orient fit que ses amis l'appelaient le *Turc*.

Causeur aimable et spirituel, César de Saussure était fort recherché de la société lausannoise. On aimait à l'entendre parler des pays lointains qu'il avait visités. Comme il écrivait volontiers, il eut l'idée de laisser à ses filles un récit de ses voyages. Son manuscrit forme trois volumes, dont le premier est consacré essentiellement à l'Angleterre, le second et le troisième au Portugal, à Malte et à la Turquie.

Plusieurs personnes me conseillèrent de le faire imprimer, dit-il, mais je n'ai jamais eu la déman-gaison d'augmenter le nombre des mauvais auteurs et des livres ennuyants dont nous sommes inondés.

César de Saussure était trop modeste : son ouvrage est loin d'être « ennuyant » ; il est plein, au contraire, de choses attrayantes, d'un tour savoureux, et ses arrière-petits-en-

* *Lettres et Voyages de Monsieur César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, 1725-1729.* — Avec une introduction de B. van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande. — A Lausanne, chez Georges Bridel et Cie. A Paris, chez Fischbacher. A Amsterdam, chez Feikema, Caarelsen et Cie.

fants ont eu mille fois raison de l'exhumer des archives familiales.

Une traduction en anglais des Lettres sur l'Angleterre, faite par Mme Annie van Muyden-Baird, a paru à Londres, en 1902, et y a fait quelque bruit. Le succès de cette publication engagea M. Berthold van Muyden à faire imprimer aussi le texte original des mémoires de son aïeul.

Esprit curieux et observateur, César de Saussure note ce qu'il voit avec discernement et simplicité. Les institutions, les mœurs, la politique, le commerce, l'aspect des rues, les intérieurs, les costumes, les combats de coqs, les voleurs, tout retient son attention. Il s'étend assez longuement sur le dévergondage de la société anglaise durant la première moitié du XVIII^e siècle. Mais ce qui devait frapper surtout le sujet de Leurs Excellences, c'est la tolérance du gouvernement, l'humanité de la justice, le respect des convictions, la liberté individuelle, l'esprit d'initiative, toutes choses que ne connaissaient guère les habitants du Pays de Vaud et qui font des Anglais le peuple le plus heureux de la terre.

Voici, pris entre cent autres, un passage qui donne une idée du progrès des institutions ainsi que de l'esprit pratique des Anglais déjà au commencement du XVIII^e siècle :

Chaque particulier a la commodité de pouvoir mettre sa maison à couvert d'un incendie. Cela vous paraîtra d'abord surprenant. Il me semble vous entendre dire : Quoi ? il a le pouvoir d'empêcher qu'elle ne brûle. Ce n'est pas cela. Je veux dire qu'il peut l'assurer contre les incendies. Toutes les maisons de Londres, ou peu s'en faut, le font. Il y a deux ou trois compagnies d'assurance pour les maisons qui, pour une assez petite somme par an, selon la valeur de la maison, sont obligées de la rebâtir ou de la payer, si elle vient à être brûlée ou démolie pour arrêter l'incendie. Ces compagnies ont à leurs gages un nombre considérable d'hommes, qui sont obligés d'accourir et de travailler pour éteindre le feu. Toutes les maisons assurées ont sur leur façade un placard de cuivre où est gravé leur numéro et l'enseigne ou la marque de la compagnie qui les assure.

Le livre des *Lettres et Voyages de César de Saussure* est plein de renseignements de ce genre, bien plus intéressants pour nous autres Suisses que toutes les descriptions des palais et des divertissements des monarques. Il renferme aussi le récit de quelques aventures assez piquantes.

Le 8 avril 1725, César de Saussure s'embarquait à Yverdon sur un bateau où se trouvaient une vingtaine de passagers, au nombre desquels une Irlandaise, Mme de Joffrey. La plupart de ces voyageurs se rendaient avec lui, par la Thièle, l'Aar et le Rhin, en Allemagne, puis en Hollande. Le 24, tard dans la soirée, ils arrivèrent à Philipsbourg.

... Les portes étaient déjà fermées; nous fûmes obligés de loger dans une gargoite de soldats, où nous ne trouvâmes pour tout appartement qu'un grand poêle. Après un très mauvais souper, on étendit quelques gerbes de paille dans la chambre où nous étions, sur laquelle chacun s'accommoda du mieux qu'il put. Un de nos Messieurs, s'apercevant

qu'une de nos Dames avoit froid, s'approcha d'elle pour lui faire part de son manteau. Notre grosse dame Irlandoise qui prit garde que quelque homme étoit allé du côté où étoient les femmes, se mit de mauvaise humeur (ce qui lui arrivoit assez souvent) et fit carillon; elle éveilla tout le monde par ses clameurs, fit rallumer la chandelle qui s'étoit éteinte et obligea le cavalier officieux de retourner à sa place. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que la Dame qui avoit eu froid, se sentant offensée du vacarme que la vigilante Dame Joffrey avoit fait, fut piquée des précautions qu'elle avoit prises, et lui fit de vifs reproches. Notre Duègne, qui ne manquait rien moins que par le bec, riposta des choses offensantes dans son baragouin moitié Français et moitié Irlandais. Le cavalier voulut s'en mêler, mais on lui rabattit bien ses clous. Tout cela nous procura une scène assez comique, qui dura près d'une heure. Cependant on s'apaisa peu à peu et on se rendormit.

Détail qui n'est pas secondaire pour les bibliophiles, l'imprimerie Bridel s'est ingéninée à donner à l'ouvrage un cachet absolument dix-huitième siècle: fort papier, portraits et gravures dans le goût de l'époque, grands et beaux caractères avec les s initiales en forme de f, c'est une reconstitution parfaite de l'art du livre d'il y a bientôt deux cents ans.

V. F.

Fin d'année.

Loin de nous l'ennuyeux fatras
Des vœux à lointaine échéance,
Chansons de corbeaux et d'aras
Auxquels nul n'accorde créance.

Je voudrais qu'au soir de ce jour,
Où cet an caduc, qui trépassé,
Nous abandonne pour toujours,
La famille et l'ami qui passe,
Oubliant soucis et chagrin,
Entourent la table garnie
Sur la nappe de chanvre fin
De mets excitant notre envie.

Fourchettes et cuillers d'argent,
Verres en cristal de Bohême,
Tout est poli, tout est brillant.
Les rayons que la lampe sème
Se reflètent dans les flacons
Remplis de ces grands vins de France
D'une parfaite transparence,
Ou jaune d'or, ou rubiconds.

Sur le beurre frais qui grésille,
Et partout répand son odeur,
La truite ou la fêra pétillante
Sentant du brasier la chaleur.
Rôtis comme Vatel l'enseigne,
Les canards au ventre doré,
D'où s'échappent truffe et châtaigne,
Sont tout de salade entourés;
Le lièvre, que la neige blanche
A l'aube vit courir encor,
Maintenant, dans un plat creux dort;
Sur du persil sa tête penche.
Prenez un peu de céleri,
De pois verts, de pointes d'asperge,
Légumes par l'été mûris,
Et qu'une sauce blanche asperge.

Puis les édifices savants
De bananes, de mandarines,
Ou du fruit si cher aux Normands,
Reinettes aux pelures fines;
Et poires croquant sous la dent.
Flanqué de pâte feuilletée,
S'élève le château branlant,
De crème onctueuse et glacée
A la vanille parfumée,
Sur sa base molle, tremblant.

Lorsque les bouteilles ventruées
Déchirent leur col argenté,
Laisent mousser leur jus perlé
Et lancent les bouchons aux nues,
On entend maint joyeux refrain.

Alors, l'aïeul dans sa sagesse,
Loin de penser au lendemain,
Fait un retour vers sa jeunesse.
Il raconte aux siens, réunis
Sous son regard qui gaîment brille,
Les vieux souvenirs de famille:

Les époux par le prêtre unis,
Des bambins joufflus la naissance,
Puis, après une longue absence,
Le retour du fils au logis.
Mais, voici l'heure où l'on se quitte;
Laissez les jeux, cessez les ris,
Pour voir de l'an passé la fuite.

Mil neuf cent quatre entre joyeux,
Qu'il soit pour nous tous bienheureux!
ÉLÉONORE BICHELER.

Un portrait de Jésus-Christ.

Toute la chrétienté a célébré hier, solennellement, l'anniversaire de la naissance de *Jésus-Christ*.

A cette occasion, il est intéressant de rappeler le portrait suivant, que Publius Lentulus, gouverneur de Judée, envoya au Sénat romain au moment où la renommée du Christ commença à se répandre dans le monde.

« Il y a, à l'heure qu'il est, en Judée, un homme d'une vertu singulière, qu'on appelle *Jésus-Christ*. Les barbares le croient prophète, mais ses sectateurs l'adorent comme étant descendu des dieux immortels. Il ressuscite les morts et guérit les malades par la parole et par l'attouchement. Sa taille est grande et bien formée; il a l'air doux et vénérable; ses cheveux sont d'une couleur qu'on ne saurait guère définir; ils tombent en boucles jusqu'en dessous des oreilles et se répandent sur ses épaules avec beaucoup de grâce, séparés sur le sommet de la tête à la manière des Nazaréens. Son front est uni et large, et ses joues ne sont marquées que d'une aimable rougeur. Son nez et sa bouche sont formés avec une admirable symétrie; sa barbe épaisse et d'une couleur qui répond à celle de ses cheveux, descendant un pouce au-dessous du menton et se divisant vers le milieu, forme à peu près la figure d'une fourche. Ses yeux sont brillants, clairs et sereins. Il censure avec majesté, exhorte avec douceur. Qu'il parle ou qu'il agisse, il le fait avec élégance et avec gravité. Jamais on ne l'a vu rire; mais on l'a vu pleurer souvent. Il est fort tempéré, fort modeste et fort sage. C'est un homme enfin qui, pour son excellente beauté et ses divines perfections, surpasse les enfants des hommes. »

Par-dessus le marché.

Pierre à Jaques-Louis au « commisse » avait la rage de marchander.

L'autre jour, il achetait une montre. Après une heure de marchandage inutile, il se décide à payer une bonne grosse montre à boîte nickel, un chauffe-lit, comme on les appelle. Une à une, il aligne ses pièces de un et deux francs, espérant toujours obtenir un rabais.

L'horloger est un dur-à-cuire; il reste inflexible.

Avec un profond soupir, Pierre à Jacques a posé sa dernière pièce sur la banque. Alors, avisant une de ces merveilles de l'horlogerie suisse, une montre-bijou, en or, grosse comme une pièce de deux centimes:

— Eh bien, puisque vous ne voulez rien rabattre sur la grosse, donnez-me voi au moins ce petit montraillon par-dessus. Ça sera pou ma bouèbe.

Dis, maman ?... — Voyons, bébé, je t'ai déjà dit bien des fois de ne pas toucher tes yeux avec les doigts. Je connais une petite fille qui faisait comme toi; eh bien! ses deux yeux sont tombés.

— Alors, dis, maman, comment qu'elle fait à présent pour dormir ?



A la recherche d'une chemise.

Il y a de cela une semaine ou deux. Un étranger logea une nuit à l'Hôtel fédéral, à Lausanne, situé à l'extrémité occidentale du Grand-Pont. Le lendemain, il partit. Rentré chez lui, il s'aperçut qu'une de ses chemises, presque neuve, lui manquait. Il se rappela l'avoir oubliée dans sa chambre à l'hôtel, et écrivit pour la demander. Ne se souvenant ni du nom de l'hôtel, ni de celui du propriétaire, il adressa sa lettre de la manière suivante:

« Monsieur le propriétaire ou la propriétaire de l'hôtel qui se trouve au bout de la flèche ou la première maison à droite en sortant du pont « Le Grand Pont », à Lausanne. »

Sur l'enveloppe, au coin supérieur gauche, est collée une vue du Grand-Pont, sur laquelle est tracée, à l'encre rouge, une flèche indiquant la situation de l'Hôtel fédéral.

Nous avons l'enveloppe sous les yeux; elle nous a été obligeamment communiquée par un de nos lecteurs.

Tsalandé.

(Patois du Gros-de-Vaud.)

Marquo que dézo, rappoo à Tsalandé, po que ti cliadò que savan liaire pouessan in profit, cauquies dittons dè vilho — ti bin vretablio — avoué d'autres z'afférés, bon à savai, que vo volhai praò vaire cein que l'est.

A Tsalandé lè mousselhions,
A Paquid lè lhiassons.

Quand Tsalandé lè pè lo delon,
S'ta dou bavo vin-z-in ion;

Aò ancora,

Quand Tsalandé lè lo delon,
Tot va à recouloons.

S'a Tsalandé lo dzairo fà trossà lè brantsès d'ai z'abro lè signo d'onna pétaie dè fruita po l'an d'apri.

Ci que medzè, à Tsalandé, d'ai pommès cruvès, l'est su dè veni couvert dè cliious (ein-vers), dai pi à la tita.

Lè fennès que laïssan laò quenolye passà lo dzo dè Tsalandé aò pailo vayan tot l'an, dzor et né, laò chaotà dévan lè ge d'ai grantès serpeints, asse grantès què laò quenolye.

Vouaité, ora, on part dè tsoùzès que sè san zaò zu fètès dè tot teimps la veilla dè Tsalandé (que passè po avai destra dè force), et que vo recoumando dè ne pas raoblià dè fère non pllie. Po que vo z'aussè mellhaò teimps à vo z'in rassoveni mè vè lè nimerotà.

Nimero ion: Aprindré à voutrès z'infants clia petita tsanson (l'a bi itre in français, ne fà rin, faut tot parai la laò z'aprendre):

Tsalandé est venu,
Son grand bonnet pointu,
Sa barbe de paille.
Garçon* décanaille.
Mangeons du pain blanc,
Jusqu'au Nouvel-an.

On iadzo que la savan, et dévan dè lè z'in-vouyi cutsi, laò fèrè portà à tsacon on'inbotà dè fin su lo foïdzo et mettrè laò choquies dé-

* Valet de ferme. Allusion à la coutume du changement des domestiques, le jour de Noël.